

Motion Dialogue de Gestion 2020

Adoptée par 18 voix pour, 1 abstention. 1 NPPV.

Le conseil de la FST est réuni ce 22 octobre pour émettre un avis sur le retour des arbitrages de la direction de l'Université sur le projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM).

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences tout comme l'évaluation de la soutenabilité des activités d'enseignement et de recherche supposent de disposer d'une vision pluriannuelle. L'adoption de la lettre de cadrage de l'université est trop tardive pour le travail de construction du dialogue de gestion d'une composante de la taille de la FST qui comprend 9 départements de formation et 35 structures de recherche rattachées. Connaître une volumétrie d'emplois et/ou de masse salariale même relative, dès le mois de mai, faciliterait le travail des instances de la faculté.

Après une campagne 2019 sans publication d'emplois Enseignants-Chercheurs, finalement, seul un tiers des postes vacants cette année sur la FST, c'est-à-dire, 5 postes sur 16, feront l'objet d'une mise au concours en 2020. Le plan de redressement financier de l'établissement réduit donc depuis deux années le nombre de personnels titulaires, créant une situation inacceptable. Les conditions de travail des personnels comme des étudiants sont dégradées, la qualité de nos formations est fragilisée et les capacités de recherche des laboratoires sont diminuées.

Si l'incertitude quant au financement nécessaire à l'ouverture pour septembre 2020 de l'animalerie PHEXMAR est levée, et que 2020 devrait voir le démarrage du chantier de rénovation du secteur Chimie, l'état du patrimoine immobilier sur le périmètre de la FST et celui des bâtiments d'enseignement mutualisés restent préoccupants. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader. L'attractivité du site reste à reconstruire.

La poursuite de la suppression d'emplois et un patrimoine immobilier dégradé questionnent l'ambition de l'Université de Lille de devenir la 1ère université française de l'Europe du Nord-ouest car cela suppose de conserver une capacité à développer des projets innovants aussi bien en formation qu'en recherche tout en gagnant en qualité de vie au travail et d'accueil des étudiants et chercheurs.